

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Madame la Présidente, Monsieur le Président de club FFME,

Vous êtes conviés à participer à l'assemblée générale élective de la Ligue Sud de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.

Celle-ci se tiendra en **distancielle** et en **présentielle** le **samedi 12 octobre 2024** de **9h30 à 10h45**. Le lien de connexion vous sera envoyé ultérieurement.

Si vous souhaitez y participer en présentielle : CREPS d'Aix en Provence, 62 chemin du viaduc, 13080 Aix en Provence

Cette assemblée générale permettra d'élire, pour l'olympiade 2024/2028, le Comité Directeur dans un premier temps puis le Président.

Les votes s'effectueront à bulletins secrets dématérialisés via vos téléphones portables ou ordinateurs avec le logiciel Voteer (logiciel de vote agréé).

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour, la liste des candidats et la profession de foi. Vous trouverez également une procuration si besoin.

Nous comptons sur votre présence.

Merci de nous confirmer celle-ci au plus tard le 7 octobre 2024 à 12h à l'adresse suivante : a.xerri@provence-alpes-cote-d-azur.ffme.fr

En vous souhaitant bonne réception,

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Sportivement,

Le Président, José BOLO

ORDRE DU JOUR

9h30 Ouverture de l'Assemblée générale électorale 2024

Il est primordial à cet instant que le quorum soit réuni.

L'assemblée générale peut valablement délibérer si les représentants présents portent au moins le tiers des voix (Art 10)

9h45 Élection du Comité Directeur

Seuls les membres représentant au moins 10 licences au 31 août de la saison précédente disposent du droit de vote. Les autres membres, ainsi que ceux affiliés après le 31 août de la saison précédente, peuvent participer à l'assemblée générale mais n'y disposent pas du droit de vote. Le vote par procuration est autorisé à l'assemblée générale dans la limite de deux procurations par représentant au profit d'un autre représentant. Le détenteur d'une procuration doit être de la même catégorie (club ou établissement) que celui qu'il représente (Art 9.)

Les électeurs votent pour la liste de leur choix, sans rayer de noms et sans pouvoir opérer de panachage (Art 13.V)

10h Résultats du scrutin

10h15 Le Comité Directeur propose le Président

10h30 Approbation par vote du Président par l'assemblée générale

10h45 Résultats et clôture de l'Assemblée Générale électorale.

CANDIDATURE

José Bolo

Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME
46 rue Bravet
13005 Marseille

Digne, le 11 septembre 2020

Objet : Profession de foi et liste de candidature au Comité Directeur de la Ligue PACA FFME

Madame la Présidente, Monsieur le Président de club FFME,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la profession de foi ainsi que la liste des candidats au Comité Directeur de la Ligue Sud pour l'Olympiade 2024-2028.

Continuité, Ambition, Dynamisme et Innovation

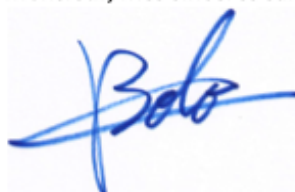
Avec l'objectif de toujours faire vivre le M et le E de notre fédération, activités complémentaires profondément inscrites dans nos gènes, et autour d'une équipe représentant la diversité et la richesse de notre Ligue, nous souhaitons œuvrer pour le développement de la Ligue à travers :

- Le développement de l'ensemble des activités fédérales : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs pratiques loisirs ou compétitives
- Le soutien au développement des clubs et des comités territoriaux
- Le renforcement de la formation des licenciés (mise en place d'un pôle de formateurs, d'un calendrier annuel des formations et de stages sur mesure à la demande des clubs ou des comités territoriaux)
- La structuration et la gestion du Haut-Niveau en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- Le développement des différents formats de compétitions en ski-alpinisme et escalade (mise en place du classement combiné escalade)
- Le développement des lieux de pratique (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) en mettant en place un plan régional escalade ambitieux et en le défendant auprès de nos décideurs
- Sans oublier le développement du sport comme vecteur de santé (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

C'est avec cette volonté que nous présentons notre liste pour la Ligue Sud FFME :

- | | | |
|-----|-------------------|--------------|
| 1. | Christine SLAMTI | (13) |
| 2. | José BOLO | (04) |
| 3. | Marilyne Proal | (04) |
| 4. | Claude FULCONIS | (13) |
| 5. | Romane Ricard | (13) – Jeune |
| 6. | Josselin CAZAUX | (83) |
| 7. | Isabelle ROCHER | (13) |
| 8. | Jean Claude Grand | (13) |
| 9. | Patricia GAUBERTI | (13) |
| 10. | Alain RIGHI | (83) |
| 11. | Ghislaine Vettard | (83) |
| 12. | Serge Turounet | (04) |
| 13. | Pascale SARR | (83) |
| 14. | Pierre Duret | (84) |
| 15. | Sylvie Carrière | (06) |
| 16. | Bernard Privat | (13) |
| 17. | Nadine Rousselot | (13) |

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives,



José Bolo

PROCURATION

Je soussigné(e) : _____

En qualité de : _____

Pour le club / établissement (rayer la mention inutile) : _____

Donne procuration à : _____

Cette procuration est valable pour l'Assemblée Générale électorale de la Ligue Sud FFME du 12 octobre 2024.

Le : _____ A : _____

Signature :

A renvoyer à a.xerri@provence-alpes-cote-d-azur.ffme.fr